



Pascal Grizot,
Président de la Fédération
française de golf

Accessible à tous et à tout âge, le golf est largement plébiscité par les Français. Notre sport par essence de plein air, de nature et de partage est apparu comme une réponse aux nouvelles aspirations des Français exacerbées par les crises sanitaires que nous avons traversées.

L'engouement pour notre discipline est tel qu'en 2023, la ffgolf a enregistré le nombre record de **441 961 licenciés** et s'est positionnée au **4^e rang des fédérations sportives françaises de sport individuel**.

Fort de cette croissance historique de nos effectifs, les équipes de la Fédération se mobilisent au quotidien pour amplifier cette dynamique en s'appuyant sur les trois piliers qui constituent le socle de notre politique fédérale : la transition écologique, le développement de la pratique et le sport de haut niveau à travers l'émergence de nouveaux champions et championnes.

Aujourd'hui, bien que 90% des personnes ayant essayé de jouer au golf déclarent vouloir continuer, nous constatons que le frein essentiel à la poursuite de notre activité réside dans l'absence d'équipement de proximité proposant une pratique facilitée. Ce constat est un élément important que nous prenons en compte dans nos plans d'actions pour développer la pratique.

Dès lors, l'équipement golfique et notamment les petites structures, Golfs Compacts, Pitch & Putt ou Practices, est au cœur de nos priorités. Ces derniers, le plus souvent situés à proximité des villes, permettent de débiter la pratique en proposant un mode de jeu plus accessible financièrement et moins chronophage. Ils intègrent les enjeux environnementaux tels que la préservation de la ressource en eau, de la biodiversité, la réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires mais également la limitation des déplacements.

Les nombreuses petites structures créées au cours des dernières années sont une parfaite illustration du chemin parcouru et de la volonté d'ouverture de notre sport au plus grand nombre. Ces équipements se doivent d'être pérennisés et développés en plus grand nombre encore pour continuer de proposer une offre adaptée à une demande grandissante.

Notre dispositif fédéral d'accompagnement des projets d'équipements golfiques a fait ses preuves. Il est au service de toute personne, société ou collectivité porteur un projet de construction d'un équipement golfique. Un projet d'équipement sportif, accessible à tous, en phase avec les attentes actuelles, permet à une collectivité d'asseoir la légitimité de son projet, de s'assurer d'un accueil favorable et de son succès.

Le golf, une pratique qui se développe...

La croissance du nombre de golfeurs, fondée sur des motivations variées (pratique sportive, loisir, compétition, détente, santé, bien-être, nature...) pourrait être plus forte si le nombre et la nature des nouveaux équipements étaient davantage en adéquation avec le profil et le mode de vie des nouveaux pratiquants potentiels.

Toujours plus de joueurs et joueuses*

- **70 millions** de joueurs dans le monde
- **4^e fédération** olympique de sport individuel en France
- **2 millions** de Français déclarent pratiquer occasionnellement le golf
- **800 000** pratiquants réguliers
- **442 000** licenciés en France
- **51%** de joueurs en plus depuis 2000
- **6,5** licenciés pour 1000 habitants
- **27%** de femmes
- **10%** de jeunes de moins de 18 ans (fort potentiel de développement)
- **90%** des nouveaux pratiquants souhaitent poursuivre le golf.

Vers de nouveaux équipements

- **733** équipements golifiques en France mais seulement 90 petites structures
- **33 000** ha d'espaces naturels golf constituant un réservoir de biodiversité.

L'impact du 100 petites structures golifiques

Le plan décennal 2009-2018 a été au cœur du schéma directeur territorial des équipements et permis d'accompagner l'engouement autour de la Ryder Cup 2018 en France.

La Direction Relations et Développement Clubs, aujourd'hui en charge des projets d'équipements, poursuit et prépare le développement du golf dans les prochaines années. Si la ffgolf encourage tout particulièrement la création de petites structures golifiques - Golf Compact, Golf « Pitch & Putt » ou Practice - c'est que ce sont des équipements sportifs aux avantages nombreux, tant pour les pratiquants que pour leurs maîtres d'ouvrage et exploitants. Ils sont ouverts à tous les publics (pour débiter et s'entraîner, mais aussi performer), accessibles financièrement, faciles et rapides à jouer, structurants sur le plan local. Par ailleurs, ils créent du lien social en proximité urbaine et contribuent à la préservation de la biodiversité en espace urbain, tout en s'avérant complémentaires des structures existantes de type grand golf.

...et des collectivités qui souhaitent valoriser leur territoire avec une petite structure golifique de proximité



Practice et zones d'entraînement – Blanc-Mesnil (93)

	Type d'équipement	Longueur du parcours (en m)	Coût hors foncier	Surface nécessaire globale	Temps de jeu	
Petite structure golifique de proximité	Practice	zone d'entraînement 200 x 80 minimum	+/- 0,3 M€	+/- 2,5 ha	-	
	Golf Pich & Putt	9 trous	< 600	+/- 0,8 M€	+/- 7 ha	1h00
		18 trous	< 1200	+/- 1,3 M€	+/- 11 ha	2h00
	Golf Compact	9 trous	entre 600 et 1375	+/- 1,2 M€	+/- 11 ha	1h15
18 trous		entre 1375 et 2750	+/- 1,5 M€	+/- 20 ha	2h30	
	Golf	9 trous	> 1375	+/- 25 ha	2h00	
		18 trous	> 2750	+/- 55 ha	4h30	

* SOURCES : EY, Un coup à jouer, Les enjeux économiques du golf en France, septembre 2018 / ffgolf, Analyses des données des licenciés 2021

Le « vrai-faux » des golfs de proximité

Le golf est un sport élitiste

FAUX L'engouement depuis des années autour du golf révèle sa nature de sport pour tous, à condition que les lieux de pratique soient à la portée des joueurs... Aujourd'hui, la ffgolf dénombre 2 millions de personnes déclarant jouer au golf et 442 000 licenciés, un chiffre en augmentation de 51 % depuis 2000 et qui place cette fédération de sport individuel derrière le tennis, l'équitation et le judo.

Un terrain de golf de proximité ne compromet pas une politique de gestion durable du territoire...

VRAI Car non seulement il représente, par nature, un poumon vert au cœur de la ville ; mais il répond obligatoirement à la charte nationale « Golf & Environnement », signée par la ffgolf avec trois ministères (Sports, Écologie et Développement durable, Agriculture), qui met l'accent sur la préservation de la ressource en eau, de la biodiversité et la moindre utilisation des produits phytosanitaires.

Un terrain de golf ? Un gouffre en termes de fonctionnement...

FAUX L'équilibre d'exploitation d'un golf (hors investissement), après une période de 5 à 10 ans, est un objectif réaliste si le programme est bien ajusté à la demande. Une petite structure pourra même atteindre plus rapidement cet équilibre. C'est par exemple le cas dans plusieurs structures qui y sont parvenues en quelques années : Golf de la Gloriette (Tours), Parc du Tremblay (Champigny-sur-Marne) ou Golf Up (Grimaud). Sur ce point, l'Étude de la zone de chalandise sera un accompagnement précieux.

Un golf de proximité est un outil de valorisation urbanistique...

VRAI Un terrain de golf de proximité permet de valoriser des zones de 7 à 12 ha à l'abandon, inconstructibles ou même polluées... À Rueil-Malmaison, par exemple, un terrain de golf a été construit sur une décharge de 17 ha ! Peu d'équipements permettent de rendre aussi attractive une telle surface. Le golf est un véritable outil de valorisation paysagère au service de l'urbanisme.

Construire un golf de proximité coûte trop cher pour la plupart des collectivités...

FAUX Car construire un golf de proximité (1,2 M€ en moyenne pour un terrain compact) représente un investissement multi-usages. Au-delà du cadre strictement sportif, c'est également une entreprise qui génère des recettes d'exploitation permettant de créer en moyenne 3 à 5 emplois.

Questions à Thierry Meignen, Sénateur de la Seine-Saint-Denis - Président de la majorité municipale, ville du Blanc-Mesnil



Avez-vous rencontré des difficultés dans le montage de votre projet de golf pitch & putt + practice (environnementales, réglementaires, techniques...) ?

Nous n'avons pas rencontré de difficultés majeures. La Ville a suivi scrupuleusement les dispositions réglementaires, françaises et européennes. Nous avons lancé un marché pour la construction d'un practice de golf et d'un putting green en deux lots, un pour le bâtiment et un pour les aménagements extérieurs. Nous avons souhaité réaliser un bâtiment avec une ossature et une charpente en bois.

Un des points de vigilance de ce chantier concernait la réalisation des écrans pare-balles de golf (mâts et filets) en périphérie de la surface de jeu du practice. Les études réalisées ont en effet imposé l'utilisation de mâts dont certains vont jusqu'à 30 mètres de hauteur. Les filets ont donc été posés par des cordistes expérimentés.

Les travaux ont été exécutés conformément aux règles de l'art et nous sommes très satisfaits du résultat.

Est-ce que la ffgolf vous a accompagné tout au long du projet et quelle en a été pour vous la valeur ajoutée ?

Oui, la ffgolf a été un soutien précieux. Pendant la phase de construction du practice, la Fédération s'est déplacée à plusieurs reprises pour apporter son expertise. Elle nous a remis des fascicules techniques pour nous guider, nous a apporté des retours d'expériences et était en lien permanent avec nos équipes...

Un réel partenariat a été mis en place, non seulement aux prémices du projet, mais aussi tout au long de sa mise en œuvre. D'ailleurs, dès 2019, sur un événement phare de la ville, Beach Mesnil, notre plage éphémère, la ffgolf est également intervenue, pour proposer des initiations aux Blanc-Mesnilois au parc Anne de Kiev, et les impliquer avec nous sur cet équipement ambitieux. Un professeur, mis à disposition par la ffgolf, avait animé pendant 5 jours des parcours qui avaient déjà rencontré un fort succès auprès de la population, laissant présager de l'engouement des habitants pour cette nouvelle infrastructure à venir - dès 2023.

Les interventions et le soutien de la ffgolf se sont inscrits en ligne directe avec notre projet global pour la ville, pour offrir le meilleur aux Blanc-Mesnilois. Je suis d'ailleurs moi-même amateur de sport, notamment de golf, que je pratique dès que j'en ai l'occasion et je me réjouis de cette collaboration fructueuse.

Quelle fréquentation et utilisation de votre golf espérez-vous ? Quelles animations sont envisagées pour répondre à vos objectifs initiaux ?

Nous sommes convaincus que les Blanc-Mesnilois seront au rendez-vous. Dans toutes nos politiques, c'est le principe d'excellence qui nous guide. Nous avons par exemple mis en place sur le temps scolaire la pratique du jeu d'échec, une initiative saluée par le Ministère de l'Éducation. De même, avec ce golf, nous allons initier les élèves, sur le temps scolaire, à un sport que beaucoup ne pensaient jamais pouvoir pratiquer en Seine-Saint-Denis.

Pour prolonger leur pratique, ils pourront bénéficier de cours à tarifs

préférentiels, grâce à une association dédiée.

Au-delà des scolaires, mais aussi des centres de loisirs, nous espérons accueillir des seniors et le grand public. Enfin, au vu de la qualité de l'équipement, ce practice s'adresse aussi aux golfeurs débutants comme plus expérimentés.

Ils pourront bénéficier de 40 postes sur 2 niveaux pour un total de 600 m et d'un putting-green - composé de deux tiers de gazon et un tiers de synthétique, ce qui permettra aux élèves des écoles de la ville de l'utiliser tout au long de l'année.

Nous entendons, enfin, faire de cette nouvelle infrastructure un véritable lieu de vie, au cœur de la ville, avec notre Club House, inauguré récemment, qui accueillera un restaurant, des concerts de jazz, des événements festifs autour du sport, etc.

Nous apportons à la population une activité dont elle n'a pas forcément l'habitude dans des quartiers populaires - comme cela a déjà été le cas avec le jeu d'échec ou avec « Symphonie sur l'Herbe », plus grand concert gratuit de musique classique en plein air de la Région. Nous sommes convaincus qu'il ne faut pas hésiter à innover : en Seine-Saint-Denis aussi, les habitants ont le droit au meilleur, et ce golf s'inscrit dans cette logique ! Ce sport n'est pas réservé à l'élite et chacun au Blanc-Mesnil pourra très prochainement le constater !

Quels seraient vos conseils pour les collectivités qui voudraient se lancer dans l'aventure ?

Nous avons toujours eu à cœur d'offrir des infrastructures d'excellence - notamment sportives - à nos habitants. Nous avons ainsi inauguré lors de notre premier mandat la Maison des Arts Martiaux, avec le plus grand dojo d'Île-de-France, qui pourra être utilisé comme centre d'entraînement pendant les JOP de Paris 2024. Nous avons aussi créé un boulodrome couvert, qui a notamment séduit nos seniors - mais pas uniquement ! Avec ce nouveau golf, nous entamons une étape supplémentaire, pour permettre à tous d'accéder à une offre de qualité, de proximité, à un coût qui ne soit pas prohibitif.

Ce qui à mon sens doit guider l'ensemble des collectivités, dans cette aventure, est donc une volonté sans faille de proposer des services attractifs et novateurs, qui s'adressent réellement à toute la population, scolaires, familles, seniors, associations...

Avec du temps, de la patience, de l'énergie et une motivation à toute épreuve, ce type de projet permet de sortir des sentiers battus et de se distinguer : toutes les villes aujourd'hui proposent - et en tant que fan j'en suis ravi - du football, etc. Mais proposer du golf, c'est offrir aux habitants une pratique innovante, qui peut aussi, d'ailleurs, être un atout sur un CV, aider à créer un réseau professionnel, ouvrir, en fait, le champ des possibles. Mon conseil est donc qu'il faut savoir faire preuve d'un peu d'audace - et bien choisir ses partenaires, comme les techniciens de la Fédération, pour un accompagnement de qualité !

Mon dernier mot pour les collectivités : n'ayez pas peur d'offrir le meilleur à votre population !

Une boîte à outils efficace

Pour accompagner les porteurs de projet et notamment les maîtres d'ouvrage publics, l'équipe de la Direction Relations & Développement Clubs de la ffgolf se tient à votre disposition. En amont et pendant les phases de programmation, elle propose dans le cadre d'un dispositif d'accompagnement personnalisé, une gamme d'outils et de supports d'aide à la décision.

L'accompagnement de la ffgolf en 4 étapes

Informations : dossier construire un golf

« Construire un golf » est un dossier complet de 60 pages qui vous fournit les clés pour définir votre programme d'équipement et réussir votre projet. Il est accompagné du questionnaire maîtrise d'ouvrage : renseigné par tous les porteurs de projet. Il contient les caractéristiques globales du projet d'équipement et initie la relation avec la ffgolf et ses ligues régionales. Il permet au maître d'ouvrage de formaliser le type d'aide(s) souhaitée(s) tout au long de l'avancement du projet.

1

Diagnostic technique, urbanistique et financier (DTUF)

Il permet au porteur de projet d'en savoir plus sur les problématiques techniques et financières liées à la réalisation de son équipement.

La ffgolf accorde une aide forfaitaire de 1 500 € TTC pour la réalisation par un expert d'un DTUF. Pour obtenir cette aide, le porteur de projet doit au préalable choisir un maître d'œuvre et lui commander un devis pour réaliser une étude technique sommaire (visite du site, diagnostic général de faisabilité technique et administrative, croquis sommaire de l'équipement, budget d'investissement estimatif...). Le maître d'œuvre facture l'étude au porteur de projet, qui sollicite alors l'aide de la ffgolf pour prendre en charge le coût du DTUF à hauteur de 1 500 €.

3

Étude du Milieu golfique (EMG)

La ffgolf met son système d'information cartographique (licenciés et clubs) à disposition des porteurs de projet : un véritable outil d'aide à la décision qui leur permet d'apprécier la zone de chalandise. Deux types d'études du milieu peuvent être conduites :

- EMG complète : 2 500 €, +/- 50 pages, entre 3 semaines et 1 mois et demi de délai de réalisation ;
- EMG simplifiée : 1 000 €, +/- 15 pages, environ 2 semaines de délai de réalisation.

Une EMG personnalisée contient notamment des statistiques démographiques et golfiques communales, locales, départementales, etc., des cartographies de l'offre existante, une évaluation du potentiel net de joueurs sur la zone de chalandise...

2

Subvention de l'ANS (Agence Nationale du Sport)

La gestion de la subvention est assurée par l'Agence Nationale du Sport. Elle subventionne la construction et la rénovation des équipements sportifs afin de réduire les inégalités territoriales d'accès à la pratique sportive.

Les subventions sont attribuées uniquement aux collectivités territoriales, à leurs groupements et aux associations sportives agréées jeunesse et sport.

La politique de l'ANS en 2022 cible les subventions d'équipements sur plusieurs types d'opérations dont :

- Les travaux de construction d'équipement sportifs neufs au niveau local dans les territoires carencés
- L'acquisition de matériels lourds destinés à la pratique sportive fédérale.
- Les rénovations lourdes et structurantes incluant la mise en accessibilité aux personnes en situation de handicap.

La ffgolf se tient à votre disposition pour vous fournir un accompagnement administratif de votre dossier.

4



POUR TOUTE INFORMATION

ffgolf

Direction Relations &
Développement Clubs

68, rue Anatole-France
92309 Levallois-Perret
Tél. : 01 41 49 77 42

Email : construireungolf@ffgolf.org
www.ffgolf.org

La ffgolf chaque année au Salon
des Maires et des Collectivités Locales.